

CAPA 2D – 29 juin 2023



Pacte

Alors que l'administration se félicite du nombre de pactes 'signés' par les personnels du 1^{er} et du 2nd degré, il est intéressant de connaître les raisons de cet engouement.

Même s'il est reconnu que les personnels ne chôment pas dans les établissements scolaires, pourquoi vouloir en faire encore plus ?

Il faut regarder du côté des rémunérations mais aussi du travail déjà effectué.

Rémunérations

Elles sont bien sûr insuffisantes, surtout face à l'inflation et au gel du point d'indice. Malgré quelques mesures intéressantes, le compte n'y est pas.

Les collègues sont donc tentés de prendre des missions en plus pour arrondir les fin de mois : HSA, IMP et maintenant parts fonctionnelles du pacte.

Le travail déjà effectué

De nombreux projets, dispositifs, ateliers ... sont assurés par des enseignants, CPE ... sans aucune rémunération. Si ce travail était facturé, un peu comme dans le reste de la société, combien faudrait-il rajouter ? Pire, la CA de fin d'année met en avant, comme dans une vitrine, ces petits plus qui font avancer les élèves, mais sans rémunération. Qui ne s'est pas entendu dire : 'je verrai en fin d'année s'il me reste quelques hse ...'.

La priorité serait donc de déjà rémunérer ce qui ne l'est pas et de mieux rémunérer ce qui l'est déjà.

Revalorisation

Un chiffon rouge nous a été agité, avec un +10 %, quand nous demandions un +20 % pour corriger l'ordre des choses. Au lieu de ça, finalement, ce sera quelques miettes.

Pour la revalorisation de la prime d'attractivité, même si l'effort semble louable, la friture ne mord toujours pas. Il y a un loup ! Et les candidats ne se bousculent pas.

Recrutement

Face à une crise du recrutement sans précédent, le ministère distribue quelques millions et compte de plus en plus sur nos contractuels, qui essaient de palier aux carences du système, souvent avec une formation réduite, dans le meilleur des cas.

Les élèves et les parents ne sont pas dupes : plus que quelques heures de cours non assurées, il s'agit de mois entiers, ou de trimestres qui ne sont pas assurés. Le Pacte n'y pourra rien.

Temps partiels

Face à des conditions de travail de plus en plus dures et intenses, de nombreux enseignants souhaitent souffler ou se réorienter. Quoi de plus légitime ? Quelles sont les possibilités qui leurs sont alors offertes ? Temps partiel, disponibilité, détachement, congés formation ... Tout un ensemble de dispositifs accordés au compte-goutte, d'autant plus difficilement, que la relève n'est plus assurée. Nous sommes d'ailleurs ici aujourd'hui pour aborder le sujet des refus de temps partiels, dont c'est de plus en plus le cas. Or ce point est très sensible, car de nombreux enseignants y comptent pour mieux associer vie personnelle et vie professionnelle.

Mais alors, avec ces effets cumulés, il ne faudra pas s'étonner que les enseignants seront de plus en plus nombreux à être épuisés, par une administration qui ne prend toujours pas en compte leurs revendications.